

# AU FIL DE L'EAU

**Le tourisme fluvial convie à savourer la nature de manière apaisée, en prenant son temps. Embarquez à la rencontre de passionnés de la navigation intérieure.**

STÉPHANE JURET POUR LA VIE



## « On m'appelle Dorothé du canal »

« Enfant, j'avais peur de l'eau... Et pourtant, aujourd'hui, je vis sur un bateau, amarré à Auxerre. On m'appelle Dorothé du canal ! C'est en navigant sur les canaux et les fleuves que j'ai découvert les régions françaises. Je n'imaginai pas qu'il existait un réseau fluvial aussi magnifique. Ce que j'aime le plus, quand je navigue, c'est de me sentir en communion avec la nature. Le paysage change tous les jours, il n'y a aucune routine, aucune monotonie. J'apprécie le calme, le rythme lent des voyages, propice aux belles rencontres. Naviguer procure un sentiment d'autonomie, de liberté. La navigation ouvre l'esprit. Il y a beaucoup de convivialité et de solidarité, c'est comme une famille. Des amis américains, rencontrés il y a dix ans sur le canal de Bourgogne, m'ont invitée à aller chez eux. Je suis partie en décembre aux États-Unis pour leur rendre visite... mais en avion, malgré ma peur ! »

DOROTHÉ MAAS, 54 ANS, HOLLANDAISE

C'est toute une humanité de marins d'eau douce qu'il a observée : des Allemands qui clabaudaient, des amoureux des insectes, des Suisses qui soufflaient dans le ciel à travers leurs cornes d'alpage, de jolies plaisanciers en talons aiguilles... « Des couples se séparent à cause des écluses ! », assure-t-il en souriant. Les brumes des canaux dévoilent parfois d'étonnants et poétiques assortiments. « Moi, j'ai vu un jour des jeunes mariés qui avaient décoré leur bateau en attachant à la rambarde des ballons multicolores gonflés à l'hélium », se souvient Dominique Fourré. Ancien mécanicien, ce passionné de 49 ans est le chef de base de la compagnie Le Boat, à Migennes, dans l'Yonne.

## Pas de permis pour piloter

À la hauteur de l'écluse 114-115 du canal de Bourgogne, sa flotte de 25 bateaux de location, longs de 11 à 15 m, aiguiche les plaisanciers. La saison s'étend d'avril à septembre. « La décennie des années 1990, où l'on a commencé à redécouvrir la nature, à travers la marche ou la navigation, par exemple, a été très favorable : on a pu compter jusqu'à 4500 passages de bateaux à Auxerre en 2001. Le secteur se développe aujourd'hui plus lentement, même si des canaux sont en voie d'être ouverts à nouveau », explique Philippe Bénard. Le tourisme fluvial n'est pas un tourisme de masse, sauf pour les péniches et bateaux de croisière, très en vogue. « Beaucoup de personnes ignorent qu'elles n'ont pas besoin de permis pour piloter », précise Dominique Léonardi, de la revue *Fluvial*. L'autre frein est le coût d'une location (à partir de 600 à

la vie  
CONSEILS

## Astuces avant d'embarquer

« Une envie d'escapade ? Chef de base de la compagnie Le Boat, à Migennes (Yonne), Dominique Fourré livre quelques conseils aux plaisanciers. « Choisissez avec soin les amis qui vous accompagneront. Même pour un séjour de quelques jours, évitez d'être sous la coupe d'un capitaine irascible. Il y a quelques années, j'ai vu de jeunes mariés embarquer pour leur voyage de noces avec un couple d'amis... chacun est reparti fâché de son côté ! Prévoyez peu de vêtements, des chaussures plates. N'oubliez pas de vous équiper d'une paire de jumelles pour observer la nature et les animaux. Je conseille toujours d'emporter au moins un vélo et de prendre le temps de pédaler sur un chemin de halage. L'un des plaisirs du tourisme fluvial, c'est la rencontre. Ralentissez ! N'hésitez pas à musarder. »



STEPHANE JURET POUR LA VIE



## Quelques dates à retenir

**26 et 27 avril.** Saint-Jean-de-Losne, en Bourgogne (Côte-d'Or), abrite l'un des plus grands rassemblements des spécialistes de la navigation fluviale. Premier port français de tourisme fluvial, Saint-Jean-de-Losne est situé sur la Saône.

Rens. : [www.le-salon-fluvial.fr](http://www.le-salon-fluvial.fr)

**29 avril.** La Maison de Loire du Loiret, installée à Jargeau (Val de Loire), propose aux enfants de découvrir les bateaux de la Loire, lors d'ateliers, en concevant des maquettes !

Rens. : 02 38 59 76 60.

**23 mai.** Ports de plaisance, haltes fluviales et nautiques, associations et professionnels du tourisme fluvial, organisent ce jour-là, partout en France, la Fête des Plaisanciers. L'occasion de flâner sur les quais, les chemins de halage et les pontons.

[baladesfluviales.fr](http://baladesfluviales.fr)

**FLUVIAL.** C'est la revue des passionnés de la navigation intérieure. Fondée en décembre 1982 par des précurseurs de la plaisance en eau douce, à l'initiative de Michel-Paul Simon, ce mensuel réunit récits d'escapades, conseils pratiques, portraits d'amoureux des canaux et des fleuves, et découverte de notre patrimoine fluvial.

Au sommaire de ce numéro actuel (en kiosques, 5,80 €) : une croisière dans la vallée du Lot. Une lecture indispensable à bord.



**CHEMINS D'EAU.** Réédité en 2010, ce livre, paru en 1980, retrace le périple effectué par l'écrivain Jean Rolin, le long des chemins de halage. De la Marne au Rhin, du Midi à la Bourgogne, cette traversée superbement écrite est une invitation à s'immerger dans l'univers des « gens du fleuve ». Cueillis au fil des maisons éclairées, ses portraits sont savoureux.

La Table ronde / La Petite Vermillon, 8,70 €.



PROLONGEZ CES PAGES

Bien vivre Vacances sur RCF le jeudi 10 avril, à 9h 16.

Avec Elisabeth Marshall, en direct, aux micros de Virginie Marze et Antoine Bellier. Fréquences RCF au 04 72 38 62 10 ou sur [www.rcf.fr](http://www.rcf.fr)

800 €, ndlr). C'est pourquoi je conseille de partir à six ou huit personnes, pour partager les frais. » Au fil des ans, l'offre s'est diversifiée, avec le développement des compagnies d'embarcations de passagers, comme CroisiEurope, par exemple, qui proposent leurs croisières fluviales. Les bateaux de plaisance privés, ou de sociétés de location, ne sont pas les seuls à voguer sur les canaux et les rivières.

« Peu à peu, la France se réapproprie son patrimoine fluvial », insiste Ségolène Ricart, responsable du tourisme au sein de Voies navigables de France (VNF). Créé en 1991, cet établissement public gère la plus grande partie du réseau : 6700 km des 8500 km

de voies navigables, près de 500 barrages et 1600 écluses. « Le tourisme fluvial est une forme d'écotourisme. Une voie d'eau, c'est une artère qui s'inscrit dans un environnement, avec des ports de plaisance, des chemins de halage, des berges à entretenir, des ouvrages d'art... » Pour désigner cette approche, qui agrandit encore l'horizon de la navigation intérieure, un nouveau mot a même été forgé ! Le terme « fluvestre », pour désigner l'ensemble des loisirs que l'on peut pratiquer près des voies d'eau : randonnées équestres, parcours « gustatifs », cyclotourisme, pêche, visite des sites. Aux bourlingueurs nonchalants de choisir le bon canal ! PASCAL PAILLARDET